

23/05/2024

Date de la convocation :
16 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2024_30	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mai à 15h00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José –
GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette

Absents excusés : M. TROIN François a donné procuration à M. CAMOIN Yves
Mme LUCAS Aurore a donné procuration à Mme BAIN Chantal

Secrétaire de séance : GRANDAZZI Sandrine

Objet : Equipement fitness- Volet buvette

**Demande d'Aide au Conseil Départemental du Var au titre du Fonds
d'Investissement Cantonal -2024**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier des Conseillers Départementaux au sujet du
FIC (Fonds d'Investissement Cantonal) et propose d'agréments l'aire de jeux du Pré de la Croix,
par l'installation de 3 appareils de fitness et de changer le volet de la buvette qui devient très
difficile à manipuler. Pour cela, il présente les devis ci-dessous :

		€ H.T.	€ T.T.C
Appareils de fitness	Entreprise ALTRAD :	2 587,00	3 104,40
Volet buvette	Entreprise MARAVAL	3 145,55	3 460,11
	Total	5 732,55	6 564,51

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, DECIDE :

- de SOLLICITER l'aide du Conseil Départemental du Var au titre du Fonds
d'Investissement Cantonal -2024 à hauteur de 80%, soit 4 586,04 € H.T.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 28/05/2024
et publication le: 28/05/2024

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

